

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 novembre 2022

PLFSS POUR 2023 - (N° 480)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

SOUS-AMENDEMENT

N ° 854

présenté par
M. Christophe

à l'amendement n° 670 de la commission des affaires sociales

ARTICLE 37 BIS

À l'alinéa 3, après le mot :

« prévention »,

insérer les mots :

« de la santé »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.